



Saint Cyr le 19/11/2017

Compte-rendu
Assemblée générale du 18/11/2017

1. Quorum

Adhérents présents 51 et représentés 98 : 149 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 437

Quorum : 109

Le quorum de 25% est atteint. L'assemblée générale peut se tenir.

2. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL (*Rapport joint au présent compte-rendu*).

Stéphanie GOBERT, Présidente, remercie les Membres du Comité Directeur et en fait la présentation.

Les membres du comité directeur excusés sont :

Emilie Milin, Marie- Hélène Bernard Bruls, Sylvain Binet et Sébastien Fourmy (match par équipe)

Elle remercie ensuite les adhérents de leur présence.

Stéphanie soulève les grands points du rapport moral pour l'année 2016-2017.

Pour la saison 2017/2018, 437 adhérents en légère baisse par rapport à l'année dernière à la même date. 101 nouvelles inscriptions pour 109 l'année dernière. Le taux de renouvellement reste très important et stable.

Les cours en journée n'ont pu être organisés encore cette année, hormis deux cours des mamans du mercredi qui perdurent.

Maintien des cours du lundi soir au Sporting de Bouygues à Guyancourt. Thomas les encadre.

Maintien d'un cours le jeudi matin avec les enfants de l'hôpital Charcot et ce grâce à une subvention municipale. Ce cours est encadré par Xavier et tout se passe très bien. Bon retour des encadrants et cadres de la structure.

Le nombre d'adhérents adultes ne prenant pas de cours est identique à l'année dernière.

La formule parent-enfant continue de bien fonctionner avec une stabilité dans les chiffres.

Le comité directeur s'interroge sur la baisse de fréquentation lors des stages notamment ceux des petites vacances et demande aux adhérents si ils ont des réflexions, idées à nous remonter afin d'améliorer cette fréquentation. Des idées sont évoquées et seront analysées pour les prochains stages.

Équipe pédagogique de cette année :

Xavier Lefebvre et Christophe Wolff, qui sont excusés ce jour car ils représentent les couleurs du club en match par équipe, Thomas Morival et Frédéric Raoult sont les 4 moniteurs BE du club.

Deux nouveaux AMT Benjamin Bidault et Héloïse Goncalves sont arrivés au club. Kevin Jeong, Loïs Jullien et Benjamin Sand ont quitté l'enseignement pour les études ou pour cause de déménagement.

Ecole de tennis :

École de tennis a toujours beaucoup de succès surtout le samedi ou malheureusement encore un certain nombre d'inscriptions n'ont pu aboutir faute de place. Le mercredi, il est plus difficile de remplir les cours. Stéphanie rappelle le système de niveau avec des formats de jeux adaptés et les objectifs pour atteindre le suivant.

Remerciement à Brigitte du Charlat, Jean Gobert et Alain Houbine pour leur aide bénévole lors de l'accompagnement d'une dizaine de jeunes lors des qualifications de Roland Garros.

Compétition Jeunes :

Pour le pôle compétition jeunes, les mêmes formules que les années précédentes sont proposées.

L'encadrement physique obligatoire est reconduit cette saison encadré par Thomas.

Point sur les résultats par équipes.

Félicitation est faite à Yannis Médard qui a représenté les couleurs du SCTC comme ramasseur de balles, ce qui a donné envie à d'autres jeunes du club de passer les qualifications.

Compétition adulte :

Avant de faire le point sur les résultats par équipe, le SCTC par l'intermédiaire de sa présidente félicite Emilie Milin qui a remporté le championnat départemental 4^{ème} série, elle s'est donc qualifiée pour les championnats de France.

Les résultats pour les équipes, présentés par Alain, ont été satisfaisants avec maintien ou progression pour l'ensemble des équipes engagées soit 9 équipes.

Rappel est fait des nouvelles règles de la FFT.

Animations et tournois :

Remerciement à l'équipe d'animation : Eric, Stéphane et Marie-Hélène.

Point sur nos actions.

Soirée dansante le 11 mars, galette en janvier, fête du tennis... ces animations seront reconduites cette saison.

Cette saison Thomas en lien avec l'équipe d'animation propose de nouvelles animations : double dame qui a déjà eu lieu, double homme (10 décembre), double mixte... La communication est anticipée pour maximiser le nombre de participants.

L'équipe animation a besoin de savoir les attentes des adhérents en matière d'animation - ne pas hésiter à nous faire part de vos idées.

Tournoi :

Remerciement aux juges arbitres de nos deux tournois ainsi qu'à Alain Houbine pour son aide.

Remerciement aussi à Christophe et Xavier pour l'organisation des Tournois Galaxie tout au long de la saison. Stéphanie fait un point avec le soutien d'Alain du système et formation pour devenir Juge arbitre, elle invite les adhérents intéressés par cette activité à s'inscrire à celle-ci.

Stéphanie annonce que le club du SCTC est labellisé « Tennis Féminin » pour 2016 mais aussi pour 2017.

Remerciement à Lise Brizard, notre référente Tennis Féminin.

Rappel des différentes animations, compétitions s'adressant spécialement aux femmes avec ou sans licences de tennis notamment les « Animations Bienvenues », les « Yvelinoises », les Raquettes FFT.

Ce label n'a été décerné qu'à peu de club dans les Yvelines.

Communication :

Remerciement à Karen pour son important travail (site du club, mail aux adhérents...).

Infrastructures :

Attention aux terrains et à leur entretien ; le passage de la traine est important pour leur longévité.

Rappel sur notre système de réservation balle jaune qui après de nombreuses heures passées par nos bénévoles : Emilie Milin , Christophe Gobert et Loïc Napoléon fonctionnent de façon très satisfaisante.

Le SCTC est le gestionnaire de tous les courts extérieurs et intérieurs.

Les relations entre la municipalité et le SCTC sont bonnes et constructives.

Reconduction des TAP avec l'école Bizet, le coût de celui-ci est pris entièrement par la municipalité.

Le système des chèques associatifs est maintenu.

Stéphanie annonce qu'une réunion réunissant le comité des Yvelines, la mairie et le SCTC doit être programmée pour évoquer la création ou des créations de terrains couverts.

Remerciement à tous les acteurs de la municipalité pour leur écoute et leurs actions.

Evolution de la structure

Citation de nos partenaires.

Stéphanie remercie tous nos partenaires et notamment Mme Lamarque (crédit mutuel) pour sa très grande écoute et sa réactivité. Le contrat de partenariat avec Leclerc nous donne droit à une redevance annuelle importante pour le club. En échange le club donne une visibilité via des produits publicitaires (bâches, brise-vent...).

La présidente annonce, que du fait de la complexité toujours grandissante de la législation salariale, le SCTC confiera à partir de janvier 2018 la gestion salariale à l'association « Profession sport ».

Nous réfléchissons toujours pour une simplification du paiement des inscriptions : paiement en ligne.

Questions ouvertes aux adhérents :

- ***Il avait été évoqué de couvrir le terrain numéro 5 d'une bulle, qu'en est-il ?***
-La mairie est dorénavant plus ouverte à la discussion sur ce projet. Le projet n'est pas encore précis (d'où la réunion prévue entre les différents acteurs de celui-ci). Ce sera peut-être couverture du 5 et même couverture d'un 6^{ème} terrain dans la continuité du 5.
- ***Réflexion est faite sur un souci de réservation sur les terrains extérieurs certains adhérents bloquant deux heures pour n'en jouer qu'une voire pas du tout. Ne peut-on pas bloquer à une heure pour les terrains extérieurs afin de faire profiter au plus grand nombre ?***
- Le comité directeur en débattera lors de sa prochaine réunion du comité.
- ***Le club ne peut-il pas acheter une machine à corder, pour diminuer le coût et le temps passé pour les adhérents ?***
- Loïc répond que la moins chère des machines pour corder est à 7000 euros et qu'il faut une personne sachant s'en servir. Le comité directeur propose de voir avec Galerie Royale si il y aurait un moyen de proposer quelque chose d'intéressant aux adhérents.
- ***Une demande est faite sur une proposition du club pour faire floquer des tee-shirts avec le logo du club ?***
-Stéphanie explique que notre logo a été créé lors du flocage des tenues équipes et que c'est donc possible. Le comité directeur abordera le sujet lors de sa prochaine réunion du comité et une

proposition sera faite d'envoyer un mail aux adhérents avec quelques modèles de tee-shirt pour évaluer le nombre de personnes intéressées.

Vote sur le Rapport Moral à main levée: RAPPORT MORAL ADOPTE A L'UNANIMITE

3. BILAN DES COMPTES :

Franck Barjon présente le rapport financier pour la saison 2016/2017 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2017/2018.

Questions et remarques des adhérents :

- ***Une demande d'explication est formulée sur le changement salarial pour les stages.***
 - Franck explique le changement qui est dans l'intérêt du SCTC pour être plus en règle et éviter un éventuel redressement. Franck explique que c'est aussi une des raisons pour laquelle le SCTC va passer par l'association « Profession Sport » pour tout ce qui a trait à la réglementation salariale.
- ***Y a-t-il des risques de redressement pour le club ? Y a-t-il eu des provisions de faites pour prévoir un éventuel redressement ?***
 - On passera par l'association pour avoir des informations.
- ***Que peut-on faire pour pouvoir accepter plus de monde résidents de Saint Cyr l'école ? Différentiel financier plus important entre résidents et non-résidents ?***
 - Réponse est faite que le problème pour accueillir plus d'adhérents n'est pas dû aux non-résidents mais à un manque de terrains couverts et à des difficultés de circulation, ce qui poussent certains adhérents à aller dans un autre club.

Commentaires et remarques de plusieurs adhérents concernant les stages :

- ✓ Les adhérents proposent de trouver un système de garderie pour les enfants dont les parents ne peuvent pas attendre le début du stage à 9H00 pour cause de travail.
- ✓ Il faut aussi prévenir bien plus tôt la tenue ou pas des stages, le délai est trop juste pour s'organiser (stage tennis ou centre de loisirs).

En cas d'annulation quelques fois du jour au lendemain, les familles se trouvent dans ces cas-là avec des difficultés si ils n'ont pas inscrits leurs enfants en centre de loisirs.

- ✓ Il est proposé au SCTC de se caler sur le calendrier fourni par la mairie pour ses centres de loisirs.
- ✓ Il est proposé par les adhérents de faire payer à l'inscription aux stages 50% du prix pour aussi éviter les désistements de dernière minute avec pour conséquence parfois l'annulation complète du stage par manque de participants.

Remarque est faite que le manque de souplesse de la municipalité au niveau des centres de loisirs ne facilite pas non plus l'organisation des stages pour ceux voulant y participer.

Les stages sont très appréciés des enfants et de leur famille.

- ✓ Idée de réduction en fonction du nombre d'enfants d'une même famille et des formules à la carte (1,2, 3 jours...)

Thomas explique que les formules à la carte sont difficiles à mettre en place car les moniteurs les organisent par groupe de niveau ce qui peut déséquilibrer complètement le stage.

- ✓ Les stages en journée complète sont beaucoup plus pratiques pour les parents (travail).

- ✓ Il est possible d'inscrire son enfant en centre de loisirs, le matin, et qu'il aille au stage l'après-midi, l'inverse n'est pas possible car la mairie ne l'accepte pas.

Voyant que ce sujet soulève pleins d'idées, de remarques, dont le comité directeur est demandeur, Loïc propose aux adhérents intéressés de les convier à une réunion de concertation sur ce sujet. Plusieurs adhérents volontaires se proposent, le SCTC les en remercie d'avance.

Vote sur le Bilan Financier à main levée: BILAN FINANCIER ADOPTE A L'UNANIMITE

Budget Prévisionnel 2017-2018

Le SCTC planifie une perte de 1000 euros, une augmentation des cours et des adhésions.

Pas de subvention de prise en compte par prudence hormis celle de la municipalité qui est nécessaire pour la future demande de subvention.

Franck notre trésorier conclut par un mot personnel, annonçant aux adhérents qu'il va stopper la fonction de trésorier et ce après 5 années passées à ce poste. Il remercie les adhérents. Il reste au comité directeur. Stéphanie remercie, au nom du SCTC et du comité directeur, Franck pour tout son travail bénévole au sein du club.

4. COMITE DIRECTEUR

Le mandat de deux ans des membres suivants du comité directeur arrive à échéance :

- BARJON Franck
- BERNARD-BRULS Marie-Hélène
- BINET Sylvain
- FOURMY Sébastien
- LIS-MEVANT Florence
- NAPOLEON Loïc
- MILIN Emilie

Vote : toutes les personnes sont élues à l'unanimité.

Ils rejoignent donc au comité directeur :

- Karen ATKINSON
- BOURCIER Stéphane
- BRIZARD Lise
- GEOFFROY Eric
- GOBERT Stéphanie
- HOUSBINE Alain

Stéphanie conclut l'Assemblée Générale par des remerciements et lance la remise des récompenses aux jeunes motivés du club.

Fait à Saint Cyr l'école, le 19 novembre 2017